



Procès-verbal

Assemblée Générale de l'Union Départementale des DDEN du Pas-de-Calais

Samedi 18 avril 2023

salle Christian DEVOS centre Cousteau à la ferme des Aigrettes de MARCK

Mot de bienvenue du Président Bernard Mortagne à la représentante de la Municipalité de Marck : Mme Laurence LOUCHEZ adjointe à la vie associative.

Les présents :

Le président adresse ses remerciements aux DDEN présents, à Mme Jacqueline HUET de l'OCCE, Mme Florence FERFAILLE de l'UNSA et de la JPA, Mme Sophie MOCZKO de l'USEP, M. Willy DOUCHE de l'ADATEEP.

Les absents :

Le président a bien reçu les excuses du DASEN mais il déplore une fois de plus l'absence de l'Éducation Nationale. Il eût été intéressant de rappeler aux IENs ce que l'on fait mais les IENs préfèrent sans doute les assemblées générales des délégations.

Autres personnalités excusées :

- M. Jean-Claude LEROY : Président du Conseil Départemental
- Mlle Blandine DRAIN : Vice-présidente du Conseil Départemental

DDEN excusés : cf liste jointe

L'assemblée générale est ouverte avec l'invitation du président à ne pas hésiter à poser des questions pour établir un véritable échange.

Lecture de l'Ordre du jour :

- Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 28 Avril 2022
- Rapport moral par le président
- Rapport d'Activités par le secrétaire général



- Rapport de la gestion financière par le trésorier
- Rapport des vérificateurs aux comptes. Affectation du résultat. Vote du Quitus
- Votes de validation des différents rapports ainsi que le renouvellement des vérificateurs aux comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2022
- Montant de la cotisation départementale
- Questions diverses.

1. PV du 26 mars 2022

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral du président (Cf. rapport joint).

3. Rapport d'activités par le secrétaire général (rapport joint).

Remarque de Guy VANHOVE à la suite de la présentation du PowerPoint du secrétaire général à propos du manque de détails sur le partenariat OCCE/DDEN qui, grâce au FDVA a changé de dimension notamment lors des rassemblements de juin sur les deux secteurs de Bully-les-Mines et de Calais. Bernard Mortagne rappelle ce moment et remercie une fois encore l'OCCE de son engagement.

Mme HUET, présidente de l'OCCE 62 salue le partenariat formidable OCCE/DDEN pour le Pas-de-Calais et assure réitérer pour cette année 2023.

Guy VANHOVE rappelle l'intérêt des DDEN de présenter la liste des actions de l'UD DDEN 62 au 3ème trimestre de l'année pour que les équipes puissent s'engager dès la rentrée.

Le député Pierre-Henri DUMONT de la 7ème circonscription du Pas-de-Calais, invité à notre AG est accueilli par le président qui le remercie d'être venu et lui cède la parole. M. DUMONT dresse un portrait dithyrambique des DDEN, reconnaît le lien entre eux DDEN et la communauté éducative, la ville, les parents, etc...

Le député salue le travail « pas assez reconnu » et déplore l'image peu connue des DDEN et conclut que c'est à eux politiques de les mettre en avant. Ce qu'il fait très bien.



4. Rapport de la gestion financière par le trésorier (cf fichier joint)

Le paiement de la cotisation se fait de plus en plus tard. Il faut admettre dès à présent que le paiement doit faire **avant fin mars** au trésorier de l'UD DDEN 62.

Encore deux livrets de Caisse d'Épargne (Banque Postale et Caisse d'Épargne) fait-on remarquer ? Jean-Pierre relate les difficultés de récupérer l'argent à la banque postale. Tout devrait rentrer dans l'ordre très prochainement.

5. Rapport d'Annick MACCAGNAN et de Salvatore Di LIBERTO (cf rapport joint)

Conclusion : débit de 818,17€ de négatif. Donner quitus au C.A., au président, au trésorier.

6. Vote pour l'ensemble des rapports.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Un remerciement appuyé de Bernard pour notre secrétaire général Roger GOULOIS qui a assuré l'intérim de la présidence pendant deux mois et de notre trésorier Jean-Pierre SAILLY qui ne ménage ni son temps ni son énergie.

7. Budget prévisionnel 2023.

On part sur la base de 450 adhérents

Mme Corinne NOËL, maire de Marck nous fait l'honneur de sa visite, accompagné de son adjoint à l'Éducation et s'excuse de son retard expliqué par une opération « Hauts de France propre » et un ramassage de déchets qui l'a retenu jusqu'à maintenant ainsi que son adjoint.

Mme le Maire cite le travail fort efficace qu'elle mène avec Mme DELOFFE, DDEN à Marck et annonce qu'elle envoie un grand merci aux DDEN pour leur engagement. « Ça nous fait plaisir d'entendre ce type de discours ! » conclut Bernard Mortagne.



8. Cotisation départementale

Elle reste à 30 € dont 20€ réservés à la Fédération.

On termine notre AG par la mise à l'honneur de M. Christian ORVILE, très fervent défenseur de la laïcité, ancien professeur de technologie, ancien élu de Calais, passionné d'Art lyrique. Monsieur Orville reçoit la médaille d'honneur des DDEN que lui remet le président Bernard Mortagne en compagnie de Mme le maire de Marck et de M. Philippe FOURNIER, animateur DDEN du bassin de Calais et administrateur de l'UD DDEN 62.

Un grand merci à Philippe FOURNIER pour l'organisation de cette réunion à la ferme des aigrettes de Marck, et un grand merci à la municipalité de Marck pour le pot d'amitié qui conclut nos débats.

Le secrétaire,

Roger GOULOIS